



Site # \_\_\_\_\_

## Vente de garage – Printemps 2023 PROTOCOLE D'ENTENTE - LOCATION DE SITE

ENTRE

L'Association des résidents de Champfleury ci-après appelé l'ARC  
ET

Nom du locateur \_\_\_\_\_

Adresse du locateur \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

L'ARC consent à louer **un site** pour la vente de garage du **28 mai 2023**. Le locataire pourra choisir son emplacement, à l'aide d'un plan, au moment de la réservation. Ce plan demeure un outil de travail et **des changements peuvent survenir sans préavis**.

L'activité **ne sera pas reportée en cas de pluie**. L'ARC se dégage de toute responsabilité en cas de pluie durant la tenue de l'événement. **Aucun remboursement**

**Veillez noter que l'ARC est un organisme à but non lucratif et que la vente de garage est une activité de financement !**  
**Consultez le site Internet de l'ARC, au [www.champfleury.qc.ca](http://www.champfleury.qc.ca) ou téléphonez au 450 963-0676 pour plus d'informations.**

**Respectez les zones de stationnement. Aucun véhicule ne sera toléré dans les aires réservées aux autobus de la STL, dans les pistes cyclables, et dans le stationnement du centre communautaire (débarcadère disponible aux élèves et professeurs des cours de loisir seulement).**

**Modalités Le locateur s'engage à respecter les conditions suivantes :**

Initiales

- Les modes de paiement acceptés sont : argent comptant, Visa ou MasterCard.
- S'acquitter du prix de la location du site. **Maximum de 2 sites par carte de membre** ; les suivantes seront chargées au prix non-membre. Le tarif du site corporatif est de 55 \$. **Des frais supplémentaires peuvent être exigés par les organisateurs si ceux-ci constatent, lors de l'événement, que les objets vendus sont ou semblent neufs.**
- Veillez noter qu'une table par site est comprise dans le prix de la location d'un site.** Si vous voulez en avoir une 2<sup>e</sup>, vous devez en louer une à L'ARC au coût de 5\$/table ou vous en procurer une par vos propres moyens d'une grandeur d'au maximum 6'. **Les tables louées devront être rapportées à l'endroit demandé à la fin de la journée.**
- Chaque vendeur obtiendra 2 laissez-passer qui seront utilisés entre 6 h 30 et 8 h 30. Un vendeur sans laissez-passer se verra automatiquement refuser l'accès au site. **Aucun véhicule ne pourra entrer sur le site après 8 h 15.** Tous les véhicules et remorques devront être retirés du site avant 8 h 30 et **aucun véhicule ne sera toléré avant 15 h.** Cette heure pourra être reportée si les organisateurs jugent qu'il y a trop de visiteurs sur le site pour laisser entrer des véhicules. Les locataires qui désirent quitter le site avant 15h devront le faire à pied. Les passes d'accès au site doivent être remises à l'ARC lorsque les vendeurs quittent le site.
- Afin de ne pas créer de congestion et d'assurer un bon déroulement, nous vous prions de ne pas dépasser 5 km/h, de stationner en parallèle à votre table et d'accepter l'aide de nos bénévoles.
- Il est important de respecter le périmètre du site qui vous est alloué. La dimension des sites est d'environ 8' X 10'.
- Il est interdit de commencer la vente d'articles avant 8 h 30, pour des raisons de sécurité, sous peine d'expulsion.
- Le locataire est responsable de la propreté de son site **et devra le laisser libre de tout objet et déchet à son départ.**
- Le locataire dégage l'ARC de toutes responsabilités civiles et accidentelles découlant de ladite vente de garage, y compris le vol ou la perte de marchandise. Le locataire atteste que sa marchandise répond aux normes de sécurité en vigueur pour le produit vendu.
- Le locataire s'engage à respecter les règles de l'ARC qui visent à favoriser le bon déroulement de la journée et la sécurité des personnes présentes. Toute personne qui refusera de collaborer ou de respecter ledit règlement sera expulsée du site et se verra refuser la possibilité de louer directement ou indirectement un emplacement lors des ventes de garage subséquentes.

Description (taxes en sus)	Tarif	Quantité	Total
Achat de la carte membre familiale	30\$		
Achat de la carte de membre adulte	20\$		
Location site membre et 1 table	25\$		
Location site non-membre et 1 table	35\$		
Location site corporatif et 1 table	55\$		
Location site sur un bord de clôture	5\$		
Location d'une table supplémentaire	5\$		
<b>TOTAL</b>			

 Argent comptant Carte de crédit

Je reconnais avoir pris connaissance du contrat pour la vente de garage du **28 mai 2023** et j'en accepte les conditions.

Membre de l'administration de l'ARC \_\_\_\_\_

Signature du locataire \_\_\_\_\_

Date de la réservation : \_\_\_\_/\_\_\_\_/2023

-----  
\*SVP REMPLIR LE SONDAGE AU VERSO



Afin d'établir des statistiques sur la participation à la vente de garage, nous vous demandons votre aide en remplissant ce court questionnaire.

Secteur de résidence :

- Champfleury
- Fabreville
- Ste-Rose
- Champenois
- Vimont
- Auteuil
- Chomedey
- Autre (spécifiez) : \_\_\_\_\_

Est-ce que vous connaissez l'organisme qui organise la vente de garage?

- Oui
- Non

Depuis combien d'années participez-vous à la vente de garage?

- C'est ma première participation\*
- 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup>
- J'ai participé à plus de 3 ventes de garage

\* Où avez-vous entendu parler de la vente de garage?

- AVO
- Facebook
- Courrier Laval
- Site Internet de l'ARC
- Site Internet de la ville de Laval
- Bouche-à-oreille
- Autre (spécifiez) : \_\_\_\_\_

---

Fréquentez-vous le parc Champfleury ?

- Jamais (passez la question suivante)
- Occasionnellement
- Fréquemment
- Utilisateur quotidien

Quels sont les attraits qui vous amènent au parc Champfleury ?

- Événement Lequel(s) ? : \_\_\_\_\_
- Module de jeux
- Jeux d'eau
- Piste cyclable
- Pique-nique familial
- Autre Lequel(?) : \_\_\_\_\_

Est-ce que vous et/ou un membre de votre famille participez aux loisirs de l'ARC ?

- Oui Combien ? : \_\_\_\_\_
- Non

Quels événements, activités ou loisirs souhaiteriez-vous voir dans le quartier Champfleury?

---

Merci de votre collaboration!  
L'équipe de l'ARC